

## SERVICES PUBLICS : Maisons France Services = un pansement sur une plaie ouverte

Alors que le gouvernement :

- 1) poursuit la fermeture de lits, d'hôpitaux, de maternités, d'écoles, de postes, de classes, de services de l'État, de lignes de chemin de fer, du fret ferroviaire, de gares, de guichets et boutiques de vente des billets SNCF, etc. ;
- 2) réorganise les services de l'État en les fusionnant au niveau départemental, régional et national pour diminuer le nombre de fonctionnaires et faire des économies de fonctionnement, rendant ces services encore plus inaccessibles et éloignés des utilisateurs ;
- 3) veut privatiser Aéroports de Paris, les barrages hydrauliques, la française des jeux... jusqu'à la Caisse des dépôts et consignations qui vient de faire un premier pas vers la privatisation en se voyant imposer la comptabilité privé par les lois PACTE, ESSOC, ELAN... ;
- 4) abandonne l'administration du pays aux grandes sociétés privées bancaires, financières, industrielles ou de services (Action Publique2022) ;

Alors que l'Assemblée Nationale vient d'adopter la loi créant « l'agence des territoires » dont le financement sera assuré notamment par : les financements par des personnes privées ; les dons et legs ; le produit des aliénations ; les revenus des biens meubles et immeubles ; d'une manière générale, toutes les recettes autorisées par les lois et règlements (*chapitre III- « ressources et moyens » de la loi*) ; une première, un service de l'administration financé par le privé, la philanthropie, les dons et legs !

Le président de la République fait mettre en place « France services » (circulaire du Premier ministre 1er juillet 2019), en substitution à terme aux maisons de services au public (MSAP), offrant ainsi aux usagers dépourvus de services publics préalablement fermés, un service placebo, au rabais où le terme même de service public disparaît.

Avec 2 agents (qui peuvent être à temps partiel) pour renseigner sur **toute** démarche administrative et remplacer les services publics disparus, on met en place un service public très minimum, qui certes pourra dans certains cas aider des usagers, mais ne bouchera pas les disparitions produites par les fermetures précédentes. À terme, France Services doit être présent dans chaque canton, ce qui ne dispensera pas de prendre sa voiture pour y accéder... ou d'attendre le bus France service censé sillonner le canton.

Ce n'est pas ainsi que le gouvernement va répondre à la demande de services publics sur tout le territoire. Cette réponse est un mépris aux multiples actions des collectifs d'usagers, de personnels et d'élus qui se mobilisent partout sur le territoire. C'est un mépris supplémentaire aux exigences portées par la révolte des « gilets jaunes ».

Convergence Service Public, le Collectif des Associations Citoyennes, avec toutes les forces associatives et syndicales et politiques qui le souhaiteront vont constituer un outil collectif pour examiner les conséquences sur les territoires, pour les usagers, les associations, de la mise en place de « France-Services ». Au-delà elles vont faire des propositions concrètes permettant une amélioration de la réponse apportée aux besoins des populations selon la réalité de l'implantation des services publics dans les différents territoires concernés. Cela nécessitera, n'en doutons pas, des mobilisations des usagers, des personnels et des élus soucieux de l'avenir de leur territoire et du bien vivre ensemble.

### Contacts

CAC : [contact@associations-citoyennes.net](mailto:contact@associations-citoyennes.net) et [www.associations-citoyennes.net/](http://www.associations-citoyennes.net/) / Convergence : [www.convergence-sp.fr](http://www.convergence-sp.fr)